

BARBY

avec vous



Christophe Pierretton, entouré de Marie Bénévise, vice-présidente en charge des déchets et de l'économie circulaire à Grand Chambéry, Amélie Esmenjaud et Fanny Floret de la Scop «Les Epigées» lors de l'inauguration du site de compostage du Centre Bourg.



le mot du Maire Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
le printemps est arrivé avec les floraisons, les chants d'oiseaux et cette envie de profiter de la nature. Nous avons pris collectivement de bonnes habitudes pour préserver notre environnement et notre cadre de vie. Il nous faut bien sûr continuer de le faire et diffuser dans notre entourage tous ces gestes du quotidien : économiser l'eau, mieux trier nos déchets, utiliser les modes de déplacements doux, mais aussi lutter contre le moustique tigre ou bien encore participer aux différents événements de sensibilisation programmés dans les prochaines semaines.
Grand Chambéry et les Epigées installent des composteurs sur le territoire pour éviter de brûler des déchets qui peuvent être valorisés. Je vous invite à participer à ce tri, et si vous n'êtes pas encore équipés, à retirer un bio sceau en mairie. Je tiens à remercier les bénévoles référents des sites de compostage qui en assurent le bon fonctionnement. Si vous êtes intéressés par cette démarche, vous pouvez prendre contact avec les Epigées.

Dans les prochaines semaines, une période importante pour la commune va être engagée avec la livraison de la Crèche et du bâtiment les Mouettes entièrement rénovés. Nous enchaînerons dans l'été avec l'installation en lieu et place de nouveaux modules qui accueilleront la maison médicale pendant les travaux de son extension.

La commune va également renforcer son installation de caméras de surveillance. Quatre nouvelles caméras s'ajouteront à celles déjà présentes permettant ainsi d'assurer un dispositif suffisant à l'échelle de la commune. Barby demeure, au dire de nombreux habitants, une commune agréable à vivre. Mais, comme partout, de petits incidents peuvent se produire. La mairie et les élus sont attentifs à ces désagréments et réagissent rapidement dès que nécessaire.

Pour permettre la réalisation de ces projets, un emprunt à taux zéro de 400 000 € a été nécessaire auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), seul endettement de la commune sur son budget général. Le conseil municipal a voté l'augmentation du taux de la taxe foncière de 4.9 %. Ce nouveau taux positionne Barby dans la fourchette basse des communes de même strate. Je sais que c'est un effort demandé aux contribuables mais nécessaire pour faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement et ainsi conserver une qualité de services à laquelle nous sommes tous attachés.

Dernièrement, le Conseil Citoyen a été mis en place avec 17 habitants. Ils vont réfléchir sur les sujets qu'ils souhaitent et faire des propositions aux élus municipaux. Si vous avez envie de participer, vous pouvez encore le faire en vous inscrivant en mairie. Avec le Conseil Municipal Jeune, ces deux instances permettent une vie démocratique dynamique et constructive. Le dimanche 9 juin, les élections européennes seront aussi un moment démocratique important. Ce scrutin à un seul tour est souvent synonyme d'une faible participation. Voter est un droit mais aussi un devoir, il est donc important de participer !

La période printanière est propice aux échanges, aux rencontres, à l'organisation de manifestations culturelles que vous retrouverez dans l'agenda particulièrement dense. Je vous souhaite une bonne lecture et j'espère vous rencontrer lors de ces événements à venir.

*Pages 3 à 5
Budget*

*Pages 8 et 9
Le compostage*

*Pages 10 et 11
Travaux et
aménagement*

*Pages 14 et 15
Infos diverses*

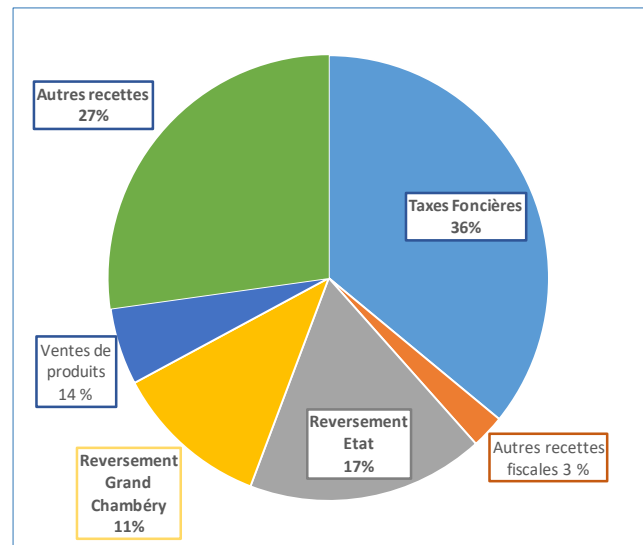


BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

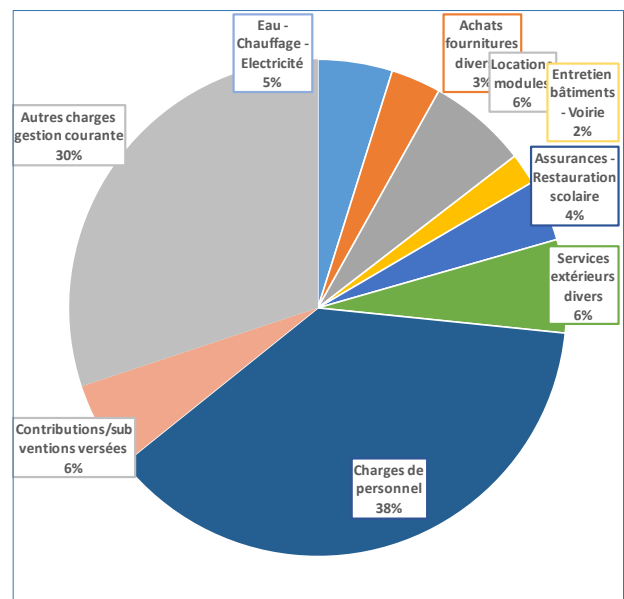
Recettes de fonctionnement en €	
Taxes Foncières	1 287 681
Autres recettes fiscales	87 602
Reversement Etat	625 390
Reversement Grand Chambéry	409 401
Ventes de produits	200 998
Autres recettes	975 122
Total	3 586 194

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement en €	
Eau - Chauffage - Electricité	167 207
Achats fournitures diverses	112 370
Locations modules	222 531
Entretien bâtiments - Voirie	69 460
Assurances - Restauration scolaire	138 231
Services extérieurs divers	209 092
Charges de personnel	1 298 362
Contributions/subventions versées	195 630
Autres charges gestion courante	1 038 984
Total	3 451 867

Dépenses de fonctionnement



Conclusions Compte administratif 2023

- Les recettes fiscales ont augmenté de 9.14 % par rapport à l'augmentation de l'assiette fiscale ainsi qu'aux nouveaux logements
- La DGF a augmenté de 2.38%
- Les reversements de Grand Chambéry sont restés stables
- Les autres reversements ont diminué de 18.13 %
- > Evolution globale des recettes de 4.42 % hors recettes exceptionnelles.
- Les dépenses à caractère général ont augmenté d'environ 30 % hors charges exceptionnelles liées au sinistre école maternelle et travaux du centre de loisirs.

Ceci est notamment due à l'augmentation sensible de certains postes comme l'énergie, les assurances ainsi que le décalage de paiement de factures de l'exercice 2022 sur 2023.

- Les frais de personnel ont augmenté de 5.99 % intégrant la revalorisation du régime indemnitaire en novembre 2022, la revalorisation du point d'indice en juillet 2023, les remplacements et les recrutements.

> Evolution globale des dépenses de 12.42 % hors dépenses exceptionnelles et non pérennes.

La capacité d'autofinancement de la Commune de Barby est en diminution, celle-ci étant impactée par des charges qui n'ont pas vocation à être pérennes mais elle est compensée par son faible niveau d'emprunt permettant ainsi de financer les différents projets en cours et à venir.

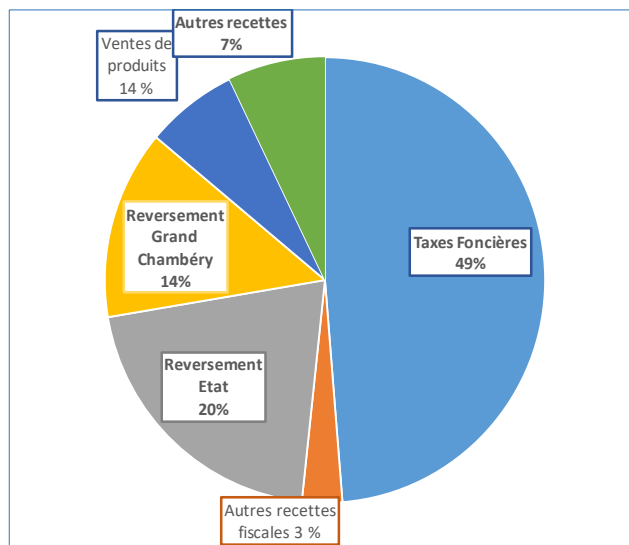


BUDGET

BUDGET 2024

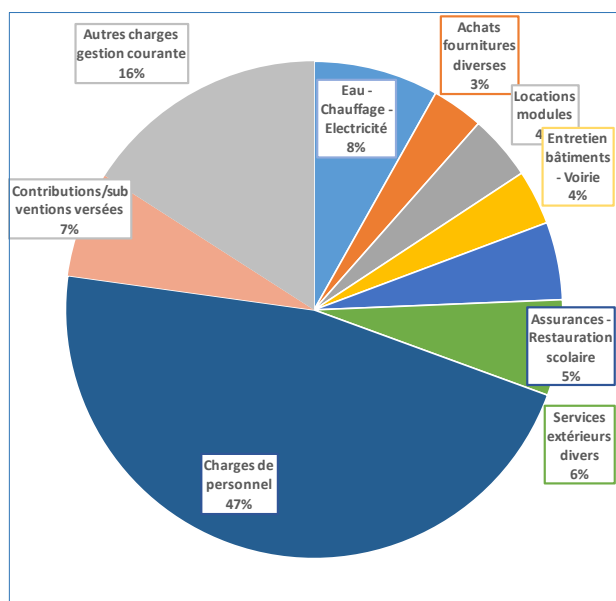
Recettes de fonctionnement en €	
Taxes Foncières	1 451 473
Autres recettes fiscales	87 896
Reversement Etat	615 129
Reversement Grand Chambéry	409 401
Ventes de produits	202 129
Autres recettes	212 508
Total	2 978 536

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement en €	
Eau - Chauffage - Electricité	242 457
Achats fournitures diverses	100 055
Locations modules	126 000
Entretien bâtiments - Voirie	106 155
Assurances - Restauration scolaire	150 468
Services extérieurs divers	185 573
Charges de personnel	1 388 788
Contributions/subventions versées	204 812
Autres charges gestion courante	474 228
Total	2 978 536

Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement en €	
FCTVA / Taxe aménagement	668 000
Subventions	1 066 915
Grand Chambéry voirie	75 000
Produit de cession	75 000
Remboursement avance Réseau de chaleur	400 000
Prêt CAF taux 0% Crèche	200 000
Emprunt	400 000
Opérations d'ordre et virement 2024	296 148
Total	3 181 063



BUDGET

Dépenses d'investissement en €	
Investissements récurrents	468 290
Investissements structurants Centre de loisirs, Crèche, presbytère et maison médicale	1 747 545
Opérations diverses	865 150
Divers	100 078
Total	3 181 063

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2024

Une augmentation des dépenses de fonctionnement de 2,5 % est appliquée hors charges de personnel et dépenses énergétiques.

Les recettes fiscales :

Taxe d'habitation : 10,06 % sur les résidences secondaires

Taxe foncière : **augmentation de 4,9 %**, le taux passe de 29,38 % à 30,82 %

Taxe Foncière Non Bâti : 56,77 %

Les raisons de l'augmentation de la taxe foncière :

L'augmentation de la Taxe Foncière + 4.9 %, va permettre de faire face, en partie à l'accroissement des dépenses liées, à la hausse de l'énergie prévue de +78 %, au poste assurances qui a été multiplié par 3 depuis 2022 et à l'inflation générale :

- La hausse du prix de l'électricité :

Evolution pour la commune : 96 654 € en 2021, 68 236 € en 2022, 85 124 € en 2023 et prévu 160 000 € pour 2024.

- Le coût des assurances :

Evolution pour la commune : 16 960 € en 2021, 18 579 € en 2022, 58 571 € en 2023 et prévu 71 500 € pour 2024.

- La prise en compte de l'inflation de 3,8 % en 2023.

A noter que le taux global de 30,82 % reste dans la fourchette basse des communes environnantes.

CONCLUSION

La situation financière de la Commune reste maîtrisée grâce à de nombreuses subventions attribuées par différents financeurs.

Un recours à l'emprunt est possiblement envisagé en 2024 pour 400 000 € sachant qu'un prêt de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de 200 000 € à taux 0 % a été acté sur 2023 pour les travaux du centre de loisirs "Les Mouettes" et qu'un deuxième prêt de 200 000 € à taux 0 % a été notifié par la CAF concernant les travaux de la crèche "Les petits Mickeys".

Une recherche active et continue est menée sur les différentes subventions liées à nos projets. Les excédents que nous avons cumulés les années précédentes nous ont permis de financer en partie nos investissements. Le suivi régulier de notre trésorerie est essentiel pour gérer et préserver notre équilibre financier.



CONSEIL CITOYEN

Vendredi 15 mars Christophe Pierreton, Maire, accompagné d'une partie du Conseil Municipal, a eu le plaisir de recevoir en Mairie la première réunion du Conseil Citoyen.

Après le mot d'accueil puis un premier tour de table de présentation, les discussions ont vite rempli la salle. Souhais de chacun des différents sujets à travailler, organisation des réunions, communication, tous ces points furent débattus librement. Les premiers axes de travail semblent déjà s'imposer dans des domaines variés tel que :

- Les mobilités, plan de circulation, sécurité routière et piétonne
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Bien vivre ensemble - échanges intergénérationnels et interculturels
- Transition énergétique et changement climatique

Ce Conseil Citoyen se doit également d'être le relais des Barbysiens. Ses membres résident aux quatre coins de la commune. Chaque habitant peut les solliciter pour proposer des sujets de réflexion.



BOLLET Agnès	Clos des Corti
CAREGLIO Vanessa	Le Grand Clos
CENDRE Anne-Gaëlle	Clos Besson
CEYTRE Karine	Les Cèdres
CHAPPERON Olivier	Les Terraillers
CITEAU Benoit	Clos des Corti
FANTIN Didier	Les Cerisiers
GANDI Ludovic	Les Cerisiers
GRENIER Michel	Le Grand Clos
GRENIER Michèle	Le Grand Clos
JOUANNET Maud	La Bâtie
MARTINOTTI Stéphane	Le Grand Clos
PORRET Chantal	Clos Adrien
RAGOT Alain	Résidence Edera
RIOND Catherine	Les Cerisiers
TOURNASSAT Michel	Le Grand Clos
VALLET Philippe	Les Matz

À ce jour 17 membres composent ce Conseil Citoyen: 7 habitants volontaires, 5 habitants tirés au sort et 5 acteurs locaux. C'est un nombre suffisant pour commencer mais il reste de la place, de nouveaux membres seront accueillis avec plaisir.

Si l'envie de rejoindre cette assemblée vous habite, si vous souhaitez apporter votre pierre à la vie et à l'avenir de la commune, devenez Conseiller Citoyen en remplissant la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie.

Les membres présents lors de la mise en place du conseil.





JUMELAGE ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

L'Association Solidarité Ilva Micà se transforme en Comité de Jumelage

En 1989, Roland Tissot, maire de Barby, répond favorablement à la sollicitation « Opération villages Roumains » destinée à sauver de la destruction les villages que le Président dictateur Nicolae Ceaucescu voulait raser. La commune de Barby s'est vue attribuer le parrainage du village d'Ilva Micà situé dans le nord-est du pays, en Transylvanie dans la province de Bistrita Nasaud. Elle s'engage dans une démarche humanitaire d'urgence. Après l'exécution du « conducteur » le 25 décembre 1989, une délégation de trois élus Barbysiens se rend sur place en avril 1990 en relevant tous les défis qu'une telle aventure pouvait représenter dans les circonstances de l'époque.

Une solide amitié naît entre les deux communes et prospère malgré les contraintes de la langue ou des différences culturelles. L'Association Solidarité Ilva Micà voit le jour en 1991. Des partenariats entre paroisses, élus, écoles se développent progressivement. Des voyages sont organisés régulièrement pour acheminer des vivres, du matériel ou des financements. Des délégations de Roumains sont accueillies à leur tour à plusieurs occasions également.

La commune d'Ilva Micà connaît un fort développement après l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne le 1^{er} janvier 2007. De nombreux investissements sont réalisés : mairie, salle des fêtes, écoles, chaufferie, adduction d'eau, aménagements routiers... tout en conservant un patrimoine culturel et des traditions locales très vives et dépaysantes pour les Barbysiens.

Dans ces conditions le parrainage de 1989 devait évoluer. Lors du dernier séjour à Barby des amis Roumains, en juin 2023, les deux maires, Christophe Pierreton et Aurel Horea ont signé solennellement un serment de jumelage qui engage leurs deux communes à maintenir des liens permanents et favoriser en tous domaines les échanges entre habitants pour développer une meilleure compréhension mutuelle et le sentiment de fraternité européenne.

De son côté l'Association Solidarité Ilva Micà vient de se transformer en Comité de Jumelage Barby-Ilva Micà. Bernard Mollard, Lyliane Paccoud et Michèle Cathiard, les pionniers de l'aventure qui ont créé et fait vivre le parrainage durant 34 ans, avec le soutien de tous les nombreux adhérents depuis 1991, jusqu'à la constitution du Comité de jumelage, ont passé la main à un nouveau bureau. À charge pour lui de poursuivre le travail et d'initier de nouveaux projets en lien avec les habitants d'Ilva Micà. Catherine Chappuis a été élue Présidente du Comité de Jumelage Barby-Ilva Micà.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Une fin d'année scolaire riche

Ce dernier trimestre d'école sera riche d'activités pour les jeunes élus. Avec entre autres la remise en plantation du jardin partagé place de la mairie, la rédaction d'un règlement encadrant l'utilisation des équipements sportifs dans la cour de l'école élémentaire et la rencontre avec le club des Chavonnes fleuries. À ceci s'ajouteront la visite du centre de tri « Savoie Déchets » à Grand Chambéry au mois de mai et celle du Conseil Départemental au mois de juin.

Un mercredi nettoyage pour le CMJ

« On a ramassé 3 sacs-poubelles de canettes de bière et de soda, des papiers, beaucoup de mégots de cigarettes.

On est allé au centre bourg, au collège, au gymnase du collège puis à l'école maternelle. C'est autour du gymnase que nous avons ramassé les trois sacs de canettes.

Ne jetons pas nos déchets dans la nature c'est dangereux pour tous, ils prennent du temps à se désintégrer et polluent la planète. Pensez à nous. Ensemble prenons soin de la planète. »

Cet après-midi du 20 mars s'est terminé en mairie par un goûter bien mérité pour des enfants enthousiastes et volontaires.





DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2024
trouvez le
MODE
de compostage
qui vous va !



6 sites de compostage par
pour l'habitat collectif : C
Clos Besson – Centre Bourg
Corti. Bientôt un 7^{ème} site :
Clos Gaillard nord
(Un site partagé permet de tra
déchets compostables par an)

* Le compostage partagé consiste p
regrouper pour mettre en place et g
associe réduction des déchets et lie
rencontre pour le voisinage. Des
fonctionnement et la cohésion du s
faire la petite maintenance. Cela ne

Depuis le 1er janvier 2024, les habitants de Grand Chambéry sont invités à composter leurs déchets compostables (épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires par exemple) grâce au mode de compostage de leur choix et en fonction de leur lieu d'habitation.

Compostage partagé, composteur individuel, les solutions proposées s'adaptent afin que chaque habitant puisse valoriser ses déchets compostables.

Les déchets compostables représentent 1 tiers du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères (environ 84 kilos par an et par habitant). Lorsqu'ils ne sont pas compostés, ces déchets génèrent une consommation en transport et en incinération conséquente.



Réunion publique sur le
compostage animée
par Grand Chambéry
Vendredi 7 juin 2024 - 18h30
Salle des mariages



Sur BARBY, des composteu
progressivement implantés
commune. Le dispositif per
dans les zones denses, dép
n'ont pas encore mobilisés
un composteur partagé. U
seront réalisées par Grand C
des composteurs.

Toutes les informations en s



Dans votre quartier,
vous souhaitez créer
un nouveau site
partagé, devenir
référent compostage,
faites-vous connaître
auprès de
« Les Epigées »
07 49 06 54 53

Partagé* à votre disposition
Grand Clos – Terrailleurs –
Clos Gaillard – Clos des
rue du Chemin Neuf

Capacité entre 2 tonnes et 2,5 T de

pour des habitants d'un immeuble ou d'un quartier à se
réunir pour créer une aire de compostage collective. Cette démarche
est un acte social en animant le quartier et en créant un lieu de
rencontre. Des habitants référents sont nécessaires pour le bon
fonctionnement du site. Le rôle des référents est de superviser le site et de
cela nécessite que quelques heures par mois.



La solution pour la
maison individuelle :
le composteur
individuel

(12000 composteurs
installés sur
l'agglomération depuis
2010)



Les composteurs collectables pourront être
installés sur certaines zones de la
ville. Nous mettons à disposition une solution
pour les zones dépourvues d'espaces verts ou qui
ont des habitants volontaires pour développer
une étude et une information
auprès de la ville de Chambéry lors du déploiement



En scannant le QR code





UN POINT SUR LES TRAVAUX ET LES AMÉNAGEMENTS

TRAVAUX

Crèche: La fin des travaux est proche. Le déménagement est programmé pendant la fermeture annuelle, du 15 au 19 avril. Les professionnels seront réinstallés le 22 avril, et la réouverture aux enfants est planifiée pour le 23 avril. Une fresque intérieure, réalisée par l'artiste peintre Magali Thiboud ayant déjà œuvré à l'école maternelle, embellira l'espace.

Centre de Loisirs: Les travaux vont se terminer fin avril, en vue d'un réemménagement mi-mai, pour le centre de loisirs et la cantine scolaire, dans des locaux entièrement rénovés. Un préau extérieur permettra d'offrir des activités en plein air aux enfants, même par temps de pluie. Une désimpermeabilisation de la cour, incluant la réfection de l'enrobé en matériau drainant, ainsi qu'une gestion des eaux pluviales sur site et sans rejet dans les réseaux de Grand Chambéry, sera également entreprise. De plus, une fresque extérieure sera créée par la même artiste qu'à la crèche.

Presbytère et Salle de la Source: Les travaux sont achevés et les derniers ajustements sont en cours pour rendre les salles accessibles aux associations de la commune.

Gymnase: Un remplacement de l'éclairage par des LED est prévu durant l'été, avec un chantier estimé à 70000 €. Des financements sont à chercher auprès du département qui a accompagné la commune lors des précédentes opérations de travaux (remplacement de la couverture et du revêtement de sol).

WC de la place de l'église: Les travaux ont repris sous la direction de l'entreprise de charpente. Les travaux intérieurs suivront dans la continuité.

AMÉNAGEMENT:

Maison médicale: Les travaux d'extension de la maison médicale d'environ 150 m² viennent en complément des 180 m² existants qui seront réaménagés. Cette restructuration permettra d'accueillir un 6^{ème} médecin ainsi que de regrouper le cabinet infirmier, actuellement situé à côté. De plus, elle offrira la possibilité d'intégrer un professionnel de santé supplémentaire pour mieux répondre aux besoins actuels.

Le déménagement des médecins, dans des modules appropriés, est planifié pour cet été. Le début des travaux est prévu en octobre 2024 pour une livraison au second trimestre 2025. Le montant total des travaux est estimé à 700000 € TTC



URBANISME:

Au cœur du vieux Barby, zoom sur la future « Résidence Vieux Village »

Situé au cœur du centre historique du Vieux Barby, à l'arrière du presbytère et de la salle de « La Source », le projet du groupe Vivialys se composera de quatre petits bâtiments, totalisant 20 appartements répartis sur deux niveaux. Chaque logement, du 2 au 4 pièces, bénéficiera d'une entrée individuelle et d'un espace extérieur privatif. Les appartements, qu'ils soient de plain-pied, en attique, en duplex ou en triplex, s'ouvriront sur des espaces arborés et des cheminements végétalisés. Lors de la réunion publique organisée le 19 mars, les riverains et habitants ont pu être informés de ce nouveau projet. Lancement commercial prévu le 18 avril 2024 - Démarrage des travaux prévu premier trimestre 2025 - Livraison prévue fin 2026.





UN POINT SUR LES TRAVAUX ET LES AMÉNAGEMENTS

CONSULTATION PUBLIQUE

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023, il est prévu que les communes définissent, sur décision du conseil municipal et après consultation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). Cette consultation a permis à chacun d'exprimer ses avis et propositions afin d'assister les élus de Barby dans l'identification des ZAE nR.

Les ZAE nR proposées après la concertation sont les suivantes :

Solaire photovoltaïque sur les toits des bâtiments publics : gymnase du collège, mairie, halle place de la mairie, crèche, gymnase de l'école élémentaire, centre technique municipal, maison médicale.

Réseau de chaleur énergie bois : périmètre approuvé par délibération du 16 juillet 2018

CARREFOUR DE LA TROUSSE

En prolongement des travaux réalisés sur la route départementale D 1006, le long de la rivière Leysse, le vaste chantier du carrefour de La Trousse, transformé en giratoire, va affecter bien évidemment la circulation des habitants de Barby dans leurs déplacements vers l'agglomération de Chambéry et notamment la mise en place de la déviation.

Vous aurez de plus amples informations en allant sur le site de Grand Chambéry avec le lien :

<https://www.grandchambery.fr>

PLAN DE LA CIRCULATION ET DÉVIATION DU QUARTIER DE FÉJAZ



La Route de Barby est coupée après le bâtiment Magnin-Gecors en direction du carrefour de la Trousse pour tous les véhicules (sauf les bus) de mars à décembre 2024 ; la circulation est maintenue dans l'autre sens (depuis le carrefour de la Trousse en direction de Barby).



RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

Réglementation sur les plantations



Recul des plantations par rapport au voisin

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparative pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 mètres.
- une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparative pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetterie.

Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du compost

dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités).

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/SEEF N° 2017-1559 portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie.

Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 4^{ème} classe, pouvant s'élever au maximum à 750 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003.

Ces informations sont disponibles sur le site internet :

<http://www.savoie.gouv.fr>

Prêt de broyeur à végétaux

Rappel de la procédure pour la réservation du broyeur.

Grand Chambéry met à disposition un broyeur de végétaux qui circule entre 3 communes, Bassens, La Ravoire et Barby où il est disponible pendant 2 semaines. Un planning est établi à l'avance, vous devez donc vous inscrire, fournir une attestation d'assurance et une pièce d'identité, un chèque de caution de 1000 euros et remplir un contrat avec la commune de Barby. Le broyeur vous est prêté avec le plein de carburant et il doit être rendu avec le plein. Pour le second trimestre 2024, il sera disponible les semaines 17 et 18, puis 23 et 24. Vous pouvez le réserver en téléphonant au 06 79 11 30 82.

<https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/composteurs-et-broyeurs/pret-de-broyeurs>

Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous sont remis gratuitement en Mairie. 6 distributeurs de sacs de récupération des déjections canines sont installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face du centre de loisirs Les Mouettes, au parc Malatray, au Grand Clos et avenue d'Oncieu de la Bâtie.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, la réalisation de l'espace canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.



Nuisances sonores chut!

Pour les particuliers :

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le reste du temps, ménageons des moments de silence ! C'est d'ailleurs obligatoire...

Pour les entreprises :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.



L'HIVER EN IMAGES

Janvier - Voeux à la population



Janvier - Repas des Aînés



Janvier - Les associations réunies pour les voeux



Janvier - Les entreprises reçues en mairie



Février - Le conseil communautaire de Grand Chambéry se déroule à Barbey



Février - Réunion publique avec la Mutuelle communale Entrenous



Février - Réunion publique sur la mise en place du Conseil Citoyen



Février - Carnaval avec le centre de loisirs



Mars - Fête du timbre



Mars - Cérémonie du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Rétrospective 2023

Vous n'avez pas pu assister à la cérémonie des vœux du maire à l'occasion de la nouvelle année ou vous désirez revoir le film projeté lors de cette manifestation. Retrouvez-le en copiant ce lien dans votre navigateur : https://youtu.be/g7zFtWeCPsc?si=_m8KRUCGpJOve8Xr

Départ en retraite de Sophie Barbisio Trussardi

Lundi 12 février, un moment convivial a été organisé en mairie pour le départ en retraite de Sophie BARBISIO TRUSSARDI. Les élus, les agents de la commune ainsi que les équipes enseignantes étaient présentes. Sophie a servi la commune de Barby pendant 25 ans au poste de responsable du service périscolaire. Elle était disponible, à l'écoute des familles, et attentive aux enfants. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite. Elle est remplacée par Pierre COTTIER qui occupe le poste de responsable du service scolaire et périscolaire.



« Au bonheur d'une pause », 10 ans déjà !

10 ans déjà que l'association « Au bonheur d'une pause » a relevé le défi d'ouvrir un espace de vie chaleureux, où chaque génération est accueillie avec bienveillance par une équipe de bénévoles et de salariés toujours présents, souriants et prêts à relever presque tous les défis.

« Un lieu rempli de convivialité et de générosité, où l'on est toujours bien accueilli. Seul(e)s ou accompagné(e)s, c'est toujours un grand plaisir. »

Et pour fêter ça ensemble, l'association organise une fête pétillante le samedi 4 mai 2024, à partir de 11h.

Au programme :

- 11h - 12h | Inauguration
- 12h - 14h | Trinquons ensemble ! Venez partager le verre de l'amitié
- 13h - 16h | Venez rencontrer nos intervenants - Initiation & Découverte
- 15h - 17h | Dansons avec le Groupe folklorique ATP La Savoie - Tirage de la tombola
- 17h - 19h | Soirée musicale & festive - Goûter & Buvette

Une journée sous le signe de la convivialité & de la bonne humeur. Café ouvert en continu de 11h à 19h

Emplois saisonniers

Chaque année, la commune emploie pendant la période estivale, 3 jeunes âgés de 18 ans révolus, au service des espaces verts. Les périodes sont définies pour l'été 2024 : 1^{ère} période: du 1^{er} juillet au 19 juillet inclus - 2^{ème} période: du 22 juillet au 9 août inclus - 3^{ème} période: du 12 août au 30 août inclus.

Les jeunes intéressés peuvent faire acte de candidature en déposant en mairie un CV et une lettre de motivation avant le 19 mai 2022. Ils exerceront pour les services techniques, à raison de 35 heures hebdomadaires, les fonctions d'entretien des espaces verts et particulièrement : tonte, taille, plantations, arrosage.

Service Correspondants de Nuit

Le service des Correspondants de nuit porté par l'association « Régie + » organise la présence régulière d'une équipe de deux médiateurs sur la commune. Leurs actions se répartissent sur 4 soirées par semaine. L'action des agents de médiation vise à renforcer dans les quartiers la qualité de vie et le lien social au bénéfice des habitants.

Cette démarche a pour objectif de :

- maintenir un climat de confiance et de respect mutuel,
- prévenir les dégradations par leur présence et les signaler,
- favoriser la communication entre tous et notamment à l'occasion de conflits de voisinage de la vie quotidienne et d'incivilités,
- assurer une présence la nuit en relais des services publics.

Si vous constatez un problème d'incivilité, vous pouvez les appeler ou leur laisser un message au 0673267138.

Dispositif « Aller vers »

Ce dispositif mis en place par l'État et porté par Grand Chambéry et la Mission locale jeunes, a pour objectif de repérer les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation, non scolarisés et inconnus du service public de l'emploi, résidant dans les quartiers politiques de la ville. Il permet de les accompagner pour les aider dans leur insertion sociale et professionnelle.

Une permanence assurée par une personne de la Mission locale jeunes aura lieu les 17 avril, 29 mai, 12 juin, 26 juin de 14h à 17h à la mairie. Si vous êtes dans cette situation, si vous connaissez un jeune, n'hésitez pas à venir rencontrer la responsable de cette permanence. Vous pouvez également la joindre au téléphone : 0625372735

AGIRabcd - Un nouveau service à destination des habitants de la commune

La commune en partenariat avec l'association AGIRabcd met en place une permanence d'aide aux démarches administratives à destination de tous les habitants. Cette permanence aura lieu tous les jeudis de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires à la mairie. Des bénévoles pourront vous aider dans vos démarches et courriers auprès des différents services publics et vous guider dans vos recherches.





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Déchetterie Mobile

La prochaine « Déchetterie Mobile » sera positionnée le 22 juin de 9h00 à 15h00 à la Résidence « Les Épinettes ».

Moustique Tigre

Le moustique-tigre est une espèce capable de s'adapter facilement à nos espaces urbanisés. Les tentatives pour l'éliminer n'ont jamais été couronnées de succès. Les actions adaptées visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possibles en réduisant le nombre de lieux favorables à la reproduction de l'espèce. Il faut éviter de laisser des récipients même petits avec de l'eau stagnante. Pour information, la commune de Barby a déjà mis une soixantaine de pièges à moustique tigre à la disposition des habitants.

Plus d'informations sur : <https://AgirMoustique.fr>



Mutuelle communale ENTRENOUS

Un dispositif social et solidaire pour les Barbysiens !

Depuis le 10 janvier 2024, les Barbysiens bénéficient de l'offre Mutuelle Communale de la Mutuelle Entrenous, Mutuelle savoyarde de proximité. Cette initiative permet aux personnes résidant ou travaillant au sein de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé à tarifs modérés.

Cette offre universelle, composée de 7 niveaux de garantie, accessible sans limite d'âge, ni questionnaire médical, a particulièrement séduit les publics seniors retraités, venus en nombre rencontrer la conseillère protection sociale de la Mutuelle Entrenous, à l'occasion des permanences organisées, tous les mercredis matin, de 9h à 12h, au 1er étage de la maison des associations « L'Envolée », située place de la mairie.

À ce jour, plus d'un Barbysien sur deux ayant réalisé une étude personnalisée a fait le choix d'adhérer à la complémentaire santé Mutuelle Communale, plus avantageuse en matière de coût et/ou de niveau de prise en charge des frais de santé que leur ancienne garantie. (10 permanences tenues, 48 RDV honorés, 18 adhésions réalisées, soit une trentaine de personnes protégées environ).

Pour prendre rendez-vous et vous renseigner, contactez dès à présent la Mutuelle Entrenous par téléphone au 0969397338 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30) ou par mail à l'adresse mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr.

Conseiller numérique

Les permanences gratuites du conseiller numérique seront assurées les lundis 8 avril, 6 mai, 3 juin et 17 juin de 16h à 18h à la bibliothèque.

Frelon asiatique

L'expansion est exponentielle depuis son apparition en Savoie en 2018. Plus de 1000 nids devraient être détruits cette année. Mais pour cela, il est primordial que chacun signale toute présence de nid. Une plateforme régionale est dédiée pour ces signalements :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/> Vous pouvez aussi y voir la localisation des nids depuis 2023, dont 5 sur Barby.

Récemment, un nouveau mode de piégeage existe et il est prévu la pose de 1100 pièges dès cette année sur la Savoie. C'est le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) Savoie qui est à la manœuvre avec un réseau de bénévoles spécialistes. C'est la meilleure manière de limiter la progression de l'espèce. Il y a encore quelque temps, ces gros nids qui peuvent dépasser 1 mètre de diamètre étaient implantés à grande hauteur sur des arbres, souvent en milieu urbain ou périurbain; mais depuis peu des nids sont trouvés beaucoup plus bas, dans des petits arbres et même dans des haies.

LE LAC du BOURGET commence ICI Jeter un mégot pollue



Initiative prise par le Conseil municipal jeune

Spectacle gratuit suivi d'un débat

mardi 25 juin à 19h - Salle des fêtes.

LA COMPAGNIE HUGO AND CO.

PRESENTE

**Itinéraire
d'un enfant greffé**

Sortie famille au Safari de Peaugres

La commune en collaboration avec Grand Chambéry et la CAF organise une sortie pour les familles au Safari de Peaugres **le samedi 22 Juin 2024**. Une participation de 8 euros par adulte et de 3 euros par enfant (jusqu'à 16 ans) sera demandée. Les inscriptions seront prises et confirmées par ordre d'inscription auprès de l'association du Clos Gaillard (Madame Rachida Rassoul, Monsieur Aïssa Hamadi) et de l'association du Clos Besson (Monsieur Jacky Sulpice), **jusqu'au 15 mai 2024 inclus**. Alors n'hésitez pas, venez partager une journée en famille au safari de Peaugres !



Agenda

Avril

Lundi 8: 16h à 18h - Permanence du conseiller numérique de à la bibliothèque
18h30 - Conseil municipal - Salle du Conseil

Vendredi 12 : 16h - Vente de gâteaux organisée par le Trésor des écoles – devant les écoles
19h - Conférence sur les jardins par Didier Iket organisée par Ensemble par Nature - Salle des mariages

Dimanche 14: Trail du Mont Saint-Michel organisé par Montagne Sport Nature 73 - Salle des fêtes

Dimanche 21: 9h à 16h - Vide grenier et Braderie organisés par « La Route des Cœurs Bleus » - Salle des fêtes

Vendredi 26: 18h30 - Vernissage de l'exposition du Concours photos 2024 - Salle des mariages

Mardi 30: 18h - Conférence avec Eric Vuillermet, «L'horticulture de nos jours» suivie de la remise des prix du fleurissement 2023 - Salle des mariages

Mai

Samedi 4: 9h30 à 11h30 - Troc de plants, graines, bulbes, boutures, etc... organisé par Ensemble par Nature - Place de la mairie / à partir de 11h00 - Les 10 ans de l'association « Au Bonheur d'une Pause » au Café associatif

Lundi 6: 16h à 18h - Permanence du conseiller numérique de à la bibliothèque

Mercredi 8: 10h30 - Cérémonie de l'armistice - Monument aux morts

Samedi 18, Dimanche 19, Lundi 20 - 9h à 12h et 14h à 18h Compétition de speedcubing organisée par l'association BARBYCUBE – Salle des fêtes

Jeudi 23: 18h - Réunion de quartier - Clos Gaillard - Salle des 4 saisons

Lundi 27: 18h30 - Conseil municipal - Salle du Conseil

Vendredi 31: 18h - Inauguration de la crèche
18h30 - Fête du poulailler partagé Alain Bruand
Poulailler partagé - Chorale, animation et vente de petite restauration à base d'œufs organisées par Ensemble par nature

ELECTIONS EUROPEENNES
Dimanche 9 juin 2024 - Bureaux de vote N°1 ET N°2
ouverts de 8h00 à 18h00 Salle des fêtes

Juin

Samedi 1^{er}: 20h30 - Spectacle de théâtre de la Compagnie « Masque de Chair » « Puisque vous le dites »

Lundi 3: 16h à 18h - Permanence du conseiller numérique de à la bibliothèque

Vendredi 7: 18h30 - Réunion publique «Compostage» avec Grand Chambéry - Salle des mariages

Vendredi 7 et samedi 8: 9h30 à 12h et 16h à 19h - Opération « Premières pages » organisée par la bibliothèque - Salle des fêtes de Saint-Alban-Lesysse

Samedi 8: 10h à 19h - Portes ouvertes du 13^{ème} BCA

Dimanche 9: 8h à 18h - Élections Européennes - Bureaux vote 1 et 2 - Salle des fêtes

Vendredi 14 : 16h30 - Fête à l'école maternelle

Samedi 15: 14h à 23h - Barby en fête - Les Failles - Salle des fêtes
10h à 16h - Portes ouvertes Ecole de musique « Onde et Notes » - Château de Bressieux à Bassens

Lundi 17: 16h à 18h - Permanence du conseiller numérique de à la bibliothèque

Mardi 18: 17h30 - Les « 50 ans » du Clos Gaillard

Mercredi 19: 18h - Réunion publique restructuration Les Epinettes - Salle des mariages

Jeudi 20: 11h - Cérémonie commémorative à la mémoire des fusillés du Valmorey - Monument aux morts route de Challes les Eaux

Vendredi 21: Fête de la musique avec le Café Associatif - Place de la mairie

Samedi 22: 9h à 15h - Déchetterie mobile - Les Epinettes
Sortie famille au Safari de Peaugres

Mardi 25: 19h - Spectacle «Itinéraire d'un enfant greffé» suivi d'un débat - Salle des fêtes

Samedi 29: à partir de 19h - Festi'Malatrav - Parc Malatrav

Juillet

Lundi 1^{er}: 18h30 - Conseil municipal - Salle du Conseil

Mardi 2: 18h - Réunion avec les présidents et responsables associations - Remise des Trophées de la commune - Salle des mariages
19h - Remise des prix du concours photos 2024

NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE
Ouverture au public: du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30
le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h
Standard: du lundi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30
le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h

La mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 10 mai pour le pont de l'Ascension

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 0479330851 / Courriel: mairie@barby73.fr / Site internet: www.barby73.fr

Publication trimestrielle – Directeur de publication: Christophe PIERRETON – Rédacteur en chef: Michel ROUX – Crédit photos: Mairie de Barby

Réalisation: GAP Éditions Communication (0479726785 / www.weditionsgap.fr) – Tirage: 2400 exemplaires – Imprimé sur papier recyclé